



Fiche d'inscription au tremplin Musika-Jump 2018

dispositif d'accompagnement organisé par La Gare de Coustellet (Maubec, 84)

*Plus qu'un tremplin, différemment d'un concours, MUSIKA-JUMP rejoint ELEKTRO-JUMP dans les soirées rebondissantes qui poussent la jeune création locale à sortir du bois (ou plutôt du garage ou du studio) !! **Faites le grand saut, on s'occupe du parachute !***

*S'inscrivant bien plus dans une logique de parcours des pratiques amateurs, en articulation avec les dispositifs et tremplins du territoire, **MUSIKA-JUMP propose un premier pas vers la scène pré-professionnelle, avec un ensemble d'accompagnement** pour permettre aux groupes émergents de trouver un premier public et de **découvrir et intégrer le paysage local des musiques actuelles !!***

Musika-Jump, c'est le tremplin qui permet à des **groupes locaux « amateurs »*** qui n'ont pas (ou peu) l'expérience du "live" de monter sur scène pour se frotter au public. Ici tout le monde est gagnant, puisque les **3 formations sélectionnées** bénéficient d'un concert sur scène professionnelle, avec en amont **une demi journée de formation à la scène** (placement, jeu de scène, lumières...) encadrés par des techniciens professionnels, et aussi d'un accompagnement et conseil au développement de leur projet, pendant 1 an, à la suite du tremplin (technique, artistique, réseau, communication...).

* Par «groupes amateurs», nous entendons que les groupes n'ont aucun membre professionnel (ex : intermittent du spectacle).

INSCRIPTION JUSQU'AU 31 JANVIER 2018 A MINUIT
DATE DU CONCERT POUR LES 3 GROUPES/ARTISTES SÉLECTIONNÉS : 16/02/18 !

Info-Renseignements : Antoine / mediation@aveclagare.org / 04 86 50 80 16

Important : Pour les musiques électronique, nous vous invitons à candidater sur l'Elektro-Jump, tremplin dédié aux producteurs/artistes électro, qui se déroule à l'Automne, chaque année.

Les critères de Musika-Jump :

Pas de limite d'âge pour les membres

Tous les styles acceptés (hip-hop, rock, pop, folk, chanson, métal, jazz, world...)

Le groupe doit avoir au moins 4 compositions personnelles (hors reprise / cover)

Zone Géographique : 84 – 13 – 04

Formation existant depuis moins de 4 ans

Ce n'est pas votre profil ? D'autres tremplins sont à votre disposition !

Pour les groupes "amateurs confirmés" (on entend que les groupes n'ont aucun membre intermittent du spectacle, mais que leur niveau d'avancement tant au niveau musical qu'au niveau du projet, justifie une recherche d'accompagnement) il existe d'autres tremplins sur le territoire et notamment « Trempolino ».

Trempolino est une opération de repérage et de soutien des groupes amateurs de musiques actuelles locaux, co-organisé par Musical'Isle et Akwaba en partenariat avec La Gare. L'objectif du Trempolino est d'offrir à 2 groupes locaux le bénéfice d'un accompagnement personnalisé en fonction de leurs besoins : connaissance du secteur professionnel, mise en réseau, résidences techniques ou de création, communication, formations, etc. Les groupes gagnants devront donc être dans une démarche de structuration globale de leur projet.

Nous pouvons vous renseigner sur les tremplins de la Région...

REGLEMENT MUSIKA-JUMP 2018

Article 1 - Musika-Jump

Musika-jump est un tremplin local pour musiciens amateurs organisé par La Gare de Coustellet.

Article 2 - Déroulement

Le tremplin se déroulera en plusieurs temps :

Etape 1 : Inscription

Le dossier d'inscription complet est à envoyer **au plus tard le 31 Janvier 2018 minuit** :

- par voie postale : 105 quai des entreprises - Coustellet - 84660 Maubec (la boîte aux lettres se situe devant le restaurant Babouchka)
- ou par mail à l'adresse : mediation@aveclagare.org

Le dossier d'inscription comprend :

- Les fiches de renseignement en fin de ce document
- 3 titres au format mp3 (à envoyer par WeTransfert ou FTP)
- Une présentation synthétique du groupe (< 250 caractères) pouvant être utilisé sur des supports promotionnels
- Si possible une fiche technique (au moins une description du matériel utilisé)

Tout dépôt de dossier engage l'entière acceptation du règlement.

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

Etape 2 : Selection

Un jury professionnel choisira les groupes. La sélection aura lieu **le 4 Février 2018**.

Le jury sélectionnera sur écoute et sur dossier les 3 groupes.

Les candidats pré-sélectionnés seront avertis par téléphone, au plus tard le 5 Février.

Les candidats retenus se verront proposer une date de préparation sur scène entre le 7 Février et le 15 Février 2018.

Sur demande, nous pourrons faire des retours aux candidats qui n'auraient pas été sélectionnés.

Etape 3 : Accompagnement à la scène

Les groupes retenus participeront à une demi-journée de préparation/formation sur scène entre le 7 Février et le 15 Février à la Gare de Coustellet. Durant cette demi-journée, ils travailleront en fonction de leurs besoins : placement, jeu de scène, lumières, balances, son... Ils seront encadrés par un technicien professionnel.

Etape 4 : Concert en public

La soirée de concert se déroulera le vendredi 16 Février 2018, de 21h à 01h, à la Gare de Coustellet.

Etape 5 : Accompagnement au développement

Les trois groupes participant pourront bénéficier d'un accompagnement suivi sur un minimum d'un an, en fonction de leur besoin, pour développer leur projet musical (artistique, technique, communication, réseau, métiers...) Pour cette étape nous travaillons en lien avec des structures partenaires, comme Musical'isle et One Kick qui travaillent au développement de la scène locale amateur et pré-professionnelle.

Article 3 - Conditions de participation :

Ce tremplin est destiné aux groupes et musiciens amateurs en musiques actuelles, tous styles confondus :

- **Au moins la moitié des membres habitent dans les départements 84 , 13, 04**
- **La formation existe depuis moins de 4 ans**
- **La formation joue ses propres compositions (au moins 4 titres originaux)**
- **Le groupe a peu joué sur des scènes de type « professionnelles »**
- **Aucun membre du groupe ne doit être professionnel de la musique (ex : intermittent du spectacle)**
- **Les candidats devront impérativement se rendre disponible pour :**
 - une demi-journée (sur une des dates suivantes : 7-8-10-11-12-13-14-15 février) en amont du concert pour un temps de préparation, clef de voute de ce tremplin (horaires modulable en fonction de votre emploi du temps).
 - le jour du concert (vendredi 16 Février) à partir de 15h, pour les balances et le concert.

Article 4 - Composition du jury

Le jury sera composé de personnes qualifiées en matière de musiques actuelles (Salle de concerts, Ecoles de Musiques, Labels, professeurs de musiques actuelles, artistes...)

Article 5 - Fiche technique

Les candidats s'engagent à remettre une fiche technique (au moins une liste technique) aux organisateurs au moins 10 jours avant le tremplin. Si le groupe ne dispose pas de fiche technique, merci de le signaler, une aide pour la réaliser pourra vous être apportée.

Article 6 - Le concert / 16 Février 2018

L'ordre des groupes sera décidé par l'organisateur et validé par les candidats.

Les candidats doivent être disponibles à partir de 15h.

Chaque groupe aura 40 minutes de temps sur scène.

Article 7 - Rémunération

La participation à ce concours est libre et par conséquent aucune rémunération et aucun défraiement ne sont envisagés.

La participation implique l'acceptation entière du présent règlement et le respect de ses articles.

Aucune contestation de quelque nature que ce soit ne sera recevable en cas d'inobservation de l'une de ces clauses.

NOM DU GROUPE :

Style influences :

Composition du groupe :

| Nom | Prénom | Instrument | Commune/Dept | Activité principale | Age |
|-------|--------|------------|--------------|---------------------|-------|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

Histoire du groupe (date de création, évolution du groupe, etc...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Concerts déjà réalisés, lister les principales dates et les lieux :

.....
.....
.....
.....

Pourquoi voulez-vous participer au Musika-Jump ?

.....
.....
.....
.....

Quels sont les projets du groupe pour l'avenir ?

.....
.....
.....
.....

Comment avez-vous appris l'existence du Musika-Jump ?

.....
.....

Quels sont vos besoins dans le développement/accompagnement de votre projet musical ? Et quels moyens envisagez-vous pour y répondre ?

.....
.....
.....
.....
.....

Vous êtes-vous déjà rapprochés d'une salle de concert pour demander de l'aide, si oui laquelle et sur quels points ?

.....
.....
.....

Quels lieux de sorties culturelles fréquentez-vous ?

.....
.....

Votre lieu de répétition :

Coordonnées de la personne responsable ou d'un musicien référent :

Nom

Prénom

Adresse

.....

N° de tel

Mail

Retournez-nous cette fiche remplie et accompagnée d'un enregistrement, 3 titres.
(peu importe la qualité sonore), et joindre si possible une fiche technique, **au plus tard le 31 Janvier 2018**
soit par voie postale, soit par mail (mediation@aveclagare.org)

**Pour l'envoi des fichiers mp3 (pour éviter de surcharger les mails),
envoyer vos mp3 sur We transfert ou sur FTP.**

Nous contacterons l'ensemble des groupes candidats au plus vite, après délibération du jury.
Bonne chance et à bientôt !